

## ANALYSE DES COPIES

par André PHILIPPS

Inspecteur Pédagogique Régional, Inspecteur d'Académie d'Économie et Gestion

28 mai 1997 : REMISE DES PRIX DU MOT D'OR au Lycée René Cassin de STRASBOURG  
1. LE CONCOURS LE MOT D'OR 97.

"Le Mot d'Or", a été créé en 1988, à l'initiative de l'Association "Actions pour promouvoir le français des affaires". Il regroupe la Coupe francophone des affaires (pour les candidats francophones) et la Coupe du français des affaires (pour les candidats non francophones, mais "francisants"). 32 000 personnes environ ont participé en 1997, dans 33 pays. Le Concours est placé sous le patronage du Haut Conseil de la Francophonie, de l'Agence de la Francophonie, du Ministère de la Culture (Délégation Générale à la langue française). Elle est organisée sur le plan régional par l'Académie de STRASBOURG et le CICOM ALSACE. Monsieur le Recteur Jean-Paul de GAUDEMAR et Monsieur Bernard THOYER, Trésorier Payeur Général et Président du Comité Régional d'Information et de Communication (CRICOM) nous font l'honneur de présider la cérémonie.

Le Mot d'Or veut saluer chez les élèves et les étudiants leur volonté d'entreprendre fondée d'abord sur la maîtrise, dans leur langue maternelle, des techniques et des concepts modernes des affaires. Il est, sur le plan scolaire, réservé aux élèves des sections tertiaires des lycées, dans lesquelles sont enseignées les matières telles que l'économie d'entreprise, les techniques commerciales, l'informatique de gestion, les techniques de communication, domaines dans lesquels le vocabulaire est particulièrement réceptif à l'intrusion d'expressions en langue étrangère, mal assimilées, au sens parfois déformé par rapport à celui de la langue d'origine et donc sources de confusions et d'incompréhension dans les discours et discussions, même entre "spécialistes".

L'Académie de STRASBOURG participe pour la 6e fois au concours. Le total cumulé des participants de l'Académie sur les 6 ans s'élève à près de 4 700 élèves. Cette année, les 743 participants proviennent de 14 établissements et de 36 divisions. 35 lauréats seront récompensés tout à l'heure, ce qui fera un total de 199 sur 6 ans. Les 6 vainqueurs successifs sont originaires de 6 établissements différents (Schweitzer Mulhouse, Les Iris Strasbourg, Ribeauvillé, Camille Sée Colmar, Kœberlé Sélestat et Cassin Strasbourg). La répartition des « médaillés » est moins variée. Le Lycée de Ribeauvillé en aura eu 5 (un à chaque participation), Montaigne Mulhouse 4, Cassin Strasbourg 2, Camille Sée Colmar, Schweitzer Mulhouse, Koeberlé Sélestat, Legt Haguenau, Les Iris Strasbourg I.

### 2. EN QUOI CONSISTAIT LE CONCOURS ?

Les candidats avaient à subir une épreuve d'une heure, le 19 mars, veille de la Journée de la Francophonie. Le sujet comportait 4 parties :

- a) donner un mot ou une expression de la langue des affaires dont la définition était donnée,
- b) remplacer dans un texte des mots étrangers ou relevant du français par des équivalents français,
- c) "Chercher des mots nouveaux pour des concepts nouveaux". Il s'agissait de trouver un mot, un sigle ou une expression pour désigner en français certaines notions nouvelles sur lesquelles je reviendrai.
- d) "Sachez entreprendre en français". Il fallait présenter en une dizaine de lignes, un projet de création d'entreprise ou un projet qui a été réalisé et auquel l'élève aurait aimé participer.

Pour les candidats "en français des affaires", pour lesquels le français est une langue étrangère, les propositions concernant la première et la troisième question devaient être exprimées dans la langue maternelle du candidat et pour la deuxième et la quatrième partie, il s'agissait de remplacer dans un texte des mots français par des équivalents dans la langue maternelle.

### 3. QUELS JUGEMENTS PEUT-ON PORTER SUR LES PERFORMANCES RÉALISÉES, NOTAMMENT PAR LES LAURÉATS ICI PRÉSENTS ?

a) Les lauréats ont obtenu en général de très bons résultats sur les parties 1 et 2. C'est bien, parce que certaines questions n'étaient pas faciles. On demandait par exemple, de trouver le terme (français) désignant "les capitaux spéculatifs passant d'une place à une autre, prêts à se placer à court terme, suivant les variations des taux d'intérêt et l'appréciation des risques de changes" (capitaux flottants ou fébriles), les termes français correspondant à "dumping" (vente à perte), à "copy strategy" (base de campagne), à "brain trust" (groupe de conseillers).

b) Les 2 dernières questions ont été, comme chaque année, jugées difficiles par les candidats et par les professeurs et il est vrai que les propositions originales de "mots nouveaux" ont été rares. Il fallait trouver un mot, un sigle ou une expression pour désigner :

- un employé d'un magasin en libre-service chargé d'assister la clientèle aux caisses de sortie (en déposant les marchandises sur le tapis de caisse, en les mettant dans des sacs, en les replaçant dans le chariot...). Propositions : aide de caisse, assistant de clientèle, assistant de libre-service, technicien de sachets.

- un message publicitaire audiovisuel à caractère documentaire et interactif qui fournit aux consommateurs des informations plus détaillées que les messages classiques. C'est le cas, par exemple, du message délivré par une borne d'information vidéo permettant de choisir un accessoire pour automobile convenant pour un modèle donné. Propositions : giropub, message publi-actif.

- Le fait pour une personne ou une organisation d'être reconnue comme chef de file dans

son activité. Il s'agit en fait (pour une nation, un syndicat, une entreprise, une personne...) d'occuper une position dominante, une suprématie dans un domaine d'activité. Exemples : la situation d'une personne qui prend la tête d'une organisation professionnelle, d'un syndicat qui est beaucoup plus représentatif que les autres, d'une entreprise qui occupe une large part du marché et se trouve à l'avant-garde technologique pour ses produits. Pas de proposition pertinente. Je citerai "position Everest".

Les projets "d'entreprise" proposés sont quelquefois originaux, plus rarement réalistes sur le plan technique ou économique. Je citerai :

- un projet ambitieux et faisant appel à une technologie de pointe, bien documenté sur le plan technique, un peu moins en ce qui concerne son financement : la création d'une société d'infographie (création d'images et d'animations de synthèse destinées à être incluses dans des films (publicitaires ou autres)

- "pour faire rouler les clients", le supermarché AUTO-ACHAT dans lequel les achats s'effectuent sans sortir de voiture

- le chariot de libre-service comportant sur la poignée un plan de magasin, un lecteur de code-barres permettant de visualiser et de totaliser le prix de ses achats

- la note d'humour : la fabrication de crayons avec un corps enduit d'un produit qui laverait les dents et les protégerait des caries. Alors, dit l'auteur, "comme la plupart des gens mordillent les crayons et ne se lavent pas régulièrement les dents, cela permettrait d'avoir une France avec des dents propres"

#### 4. COMMENT DEVIENT-ON LAURÉAT ?

a) Pour être classé dans les premiers, il faut d'abord arriver à un bon total : sur un maximum possible de 80 points, les "médaillés" (les 3 premiers) ont obtenu environ 60 points après péréquation des notes proposées par leur professeur. Il faut ensuite être le meilleur dans sa classe. Le professeur sélectionne en effet les 5 meilleures copies de sa classe. Celles-ci sont revues, afin d'harmoniser les notes. Cette harmonisation a abouti, dans quelques cas, à modifier le classement proposé par les professeurs. Pour arriver au classement final, un "bonus" a été ajouté aux "premiers" de chaque classe. À citer : la bonne performance d'ensemble de la Première STT 608 du Lycée Camille Sée de Colmar, de la Première S.T.T. de Ribeauvillé, de la Terminale STT 11 du Lycée Montaigne de Mulhouse et des participants haut-rhinois en général qui cette année prennent, on le constatera tout à l'heure, les 5 premières places.

b) De très bons 2e de certaines classes se trouvent également récompensés. Par contre, les meilleurs totaux de certaines autres classes n'ont pas trouvé grâce, parce que leurs "notes" étaient, après harmonisation, trop faibles, inférieures à 45/80.

c) Au delà du 14e rang, les différences entre les candidats devenant plus difficiles à évaluer, et la nature des prix disponibles étant très comparables, ils sont classés 15e ex-aequo.

Je remercie encore les professeurs pour le travail de correction effectué et les remarques et propositions faites pour améliorer l'organisation.